

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 08 avril 2022 à 18h00

Présents : COSTE Bernard, APOLIS Yolaine, BELLAS Raymond, CAYSSIOLS Jean-Luc, GROS Noëlle, , CAZIER Gérard, MATHIEU Gérard, ANDRIEUX Christine, CANITROT Franck, TOUPART Franck

Procurations : GAUDONET Béatrice, HARLET Fanny, TEISSERENC Annick, NEVEU Laure,

Absent : DUMONT Fabien

M. le Maire propose d'ajouter **deux points additionnels** à la séance. Le conseil donne son accord pour débattre des deux points suivants :

- **Accueil des enfants de Mourèze sur le RPI Octon-Salasc** : le conseil municipal de Mourèze a délibéré favorablement le 27/01/2022, le conseil municipal d'Octon souhaite que le RPI accueille régulièrement les enfants de cette commune, ce qui permettra dès la rentrée 2022-2023 l'accès au ramassage scolaire pour les familles concernées.

- **Demande de subvention à la Communauté de Communes de Clermontais** : M. le Maire demande au conseil de valider une demande de subvention à la CCC pour pouvoir réaliser les travaux d'investissement (projet extension des locaux scolaires 45 000 €) prévus au budget 2022.

1) **Approbation CR CM du 07 mars 2022**. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) **Vote du compte de gestion** : le percepteur ayant transmis le compte de gestion validé qui correspond en tous points avec le compte administratif de la commune, le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion.

3) **Le compte administratif 2021** est présenté au conseil municipal :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		73 939.81		126 817.21		200 757.02
Opérations exercice	99 725.84	57 522.63	471 590.84	518 971.47	571 316.68	576 494.10
Total	99 725.84	131 462.44	471 590.84	645 788.68	571 316.68	777 251.12
Résultat de clôture		31 736.60		174 197.84		205 934.44
Restes à réaliser						
Total cumulé		31 736.60		174 197.84		205 934.44
Résultat définitif		31 736.60		174 197.84		205 934.44

Le Conseil municipal prend acte du **résultat définitif excédentaire** et approuve à l'unanimité.

4) **Affectation du résultat de fonctionnement** : M. le Maire propose d'affecter l'excédent de 174 197 € à la section de fonctionnement (excédent 2020 : 126 817 € + 47 380 € excédent 2021). Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

5) **Fiscalité** : M. le Maire propose de maintenir inchangés les taux des contributions directes locales pour l'année 2022 et demande au Conseil de réfléchir à une évolution future de ces taux pour une gestion responsable des finances communales, ces taux n'ayant pas été modifiés depuis plusieurs années.

6) **Vote du budget primitif 2022** : un document synthétique est remis à chaque conseiller. Le budget proposé prend en compte :

-l'excédent de l'année précédente

-Les dotations de l'Etat en légère augmentation régulière

-L'estimation des montants impôts et taxes en recette

-Les charges à caractère général et de personnel

-Le virement à la section d'investissement pour un montant de 71 561 €

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
654 097 €	654 097 €	242 062 €	242 062 €
Virement à la section d'investissement : 71 561 €	Report excédent de fonctionnement 2021 : 174 197 €		Report excédent investissement 31 736 € Virement de la section de fonctionnement 71 561 €
TOTAL BUDGET : 896 159 €			

Pour l'année 2022, la commune poursuivra son programme annuel d'entretien des espaces verts ,de la voirie communale et des bâtiments communaux. On distinguera deux éléments importants :

- Le transfert de l'activité périscolaire à la Communauté de Communes du Clermontais prévu pour la rentrée 2022. Ce transfert impactera l'organisation générale des services communaux.

- L'évolution du pôle technique pour répondre aux besoins toujours croissants d'entretien des bâtiments communaux anciens et nouveaux (entretien, rénovation).

Séance close à 20h15